



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ROUSSILLON CONFLENT

MAG ROUSSILLON CONFLENT

N°29 • JANVIER 2025

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



S'APPROPRIER LES COMPOSTEURS PARTAGÉS

une action éthique et durable



" 2024, l'année du rebond et de l'espoir partagé "

Marc BIANCHINI, président de la Communauté de communes
Roussillon Conflent et maire de Rodès

2024 devait être l'année du rebond pour notre territoire, Roussillon Conflent. Et des rebonds, nous en avons vécu : certains prometteurs, d'autres plus exigeants, mais tous porteurs de leçons et d'opportunités.

Il y a un an, je partageais avec vous un enthousiasme sincère et une ambition forte : rassembler notre collectivité autour d'un projet commun, empreint d'espoir et d'objectifs ambitieux. Aujourd'hui, avec humilité, mais aussi fierté, je le reconnais : si tout n'a pas été accompli, chaque étape franchie nous rapproche de notre vision commune. Certes, le chemin a parfois été plus long et sinueux que prévu, mais chaque défi surmonté renforce notre détermination et notre cohésion.

Des défis relevés avec persévérance

Le développement de notre territoire n'est pas sans obstacle : contraintes budgétaires, démarches administratives complexes et patience nécessaire pour transformer des idées en actions concrètes. Malgré cela, nous avons progressé, souvent à force de persévérance et d'un travail collectif acharné.

Certains projets auraient pu avancer plus vite, je l'admets volontiers. J'aurais aimé, dès cette année, offrir davantage d'améliorations concrètes à nos agents : revalorisations salariales, couverture sociale renforcée, et sécurisation des conditions de travail.

Nous avons également fait un grand pas en avant sur le transfert des compétences en urbanisme, un dossier en suspens depuis plus de 10 ans. L'avis favorable donné par la majorité des élus marque un tournant décisif. La mise en place prochaine d'un PLUi, qui définira les grandes orientations de notre territoire, représente une avancée stratégique pour Roussillon Conflent.

D'autres projets structurants, comme l'acquisition des terrains pour la nouvelle déchèterie et le centre technique, progressent à un rythme soutenu et devraient aboutir d'ici 2025. Quant à la ZAE de l'Ermita et nos investissements pour la jeunesse, ils continuent d'être des priorités dans notre plan d'action.

Des avancées qui nous rendent fiers

Malgré les embûches, 2024 a été marquée par des réussites concrètes dont nous pouvons être collectivement fiers.

Des investissements structurants : près de 170 000 € ont permis d'améliorer nos infrastructures existantes, et plus de 1 600 000 € HT ont été engagés pour le nouvel accueil de Rodès.

Le développement des compétences : plus de 40 agents ont bénéficié de formations, renforçant ainsi la qualité des services à nos habitants.

Ces réalisations ne sont pas seulement des chiffres, mais des preuves tangibles de notre engagement à transformer notre territoire tout en valorisant celles et ceux qui le font vivre.

Ensemble, vers un avenir ambitieux

Oui, 2024 est l'année du rebond, une année de défis relevés et de réussites collectives. Ce rebond, parfois discret, mais toujours essentiel, nous donne la force de continuer à avancer.

Avec ambition et solidarité, nous traçons la voie d'un avenir prometteur pour Roussillon Conflent. Ensemble, nous bâtissons un territoire où chaque projet, chaque action et chaque effort comptent. L'élan est donné : poursuivons-le avec confiance et optimisme.

SOMMAIRE

P.2 L'actu Roussillon Conflent en 5 minutes

Tour d'horizon rapide de ce qui fait l'actualité du territoire.

P.4 Projet de territoire

Lancement de la participation citoyenne

P.6 Gestion des déchets

Comprendre le fonctionnement des composteurs partagés

P.8 On est bien en Roussillon Conflent

La familiarisation, une étape à petits pas !

P.10 Les points d'apport volontaire

Pour une meilleure gestion du tri

P.11 À votre service !

À vos côtés pour faciliter votre quotidien.

P.12 Tourisme

Une idée de balade en famille

L'ACTU

ROUSSILLON CONFLENT

en 5 MIN

QUOI DE NEUF
PAR ICI ?



MÉDIATHÈQUES

Concert événement avec Walid Ben Selim

La médiathèque d'Ille sur Têt a eu le privilège de recevoir « *le porte-voix des plus grands noms de la poésie soufie* ». Le 8 novembre dernier, le chanteur à la voix cristalline et puissante, accompagné de la harpiste virtuose Marie-Marguerite Cano, ont présenté leur récital « *Here and Now* ».

Habitué aux festivals et scènes nationales, le duo a conquis un public venu nombreux. De la douceur à la rage, liant l'ancien au contemporain, l'Orient à l'Occident, Walid Ben Selim nous a transportés grâce à sa poésie arabe semée d'amour et de joie triomphale.

Un moment rare et précieux dans la programmation culturelle des médiathèques de Roussillon Conflent.

Retrouvez l'agenda de vos médiathèques sur roussillon-conflent.fr



PETITE ENFANCE

Un guichet unique pour centraliser les demandes

Le Relais petite enfance (RPE) voit ses missions élargies : les deux animatrices, Isabelle et Aurélie, viennent en complément du site monenfant.fr. Elles peuvent ainsi informer et orienter les parents sur les offres d'accueil (individuel ou collectif) pour les enfants de 0 à 3 ans, suivre les demandes et assurer une permanence téléphonique.

Informations par mail : rpe@roussillon-conflent.fr ou par téléphone au 04 68 35 25 84

SERVICE PUBLIC

Stop aux agressions !

Face à la recrudescence de tous types d'agressions (verbales et/ou physiques), la Communauté de communes lance une nouvelle campagne de communication. Des animateurs des accueils de loisirs de Millas ont accepté d'être photographiés en héros avec un message en fil rouge « *Un sourire et un merci, c'est le super-pouvoir de tout le monde.* ».



RESTAURATION SCOLAIRE

Une nouvelle cuisine centrale

L'Union départementale scolaire et d'intérêt social (UDSIS) qui fournit les repas scolaires en Roussillon Conflent, a soufflé ses 70 bougies dans sa nouvelle cuisine centrale, le mercredi 11 septembre 2024. Située dans la zone économique *Los Palaus* à Millas, c'est dans ce bâtiment flambant neuf que sont cuisinés 10 500 repas par jour. Chambres froides, fours et plaques de cuisson grand format, cette cuisine possède tout le matériel nécessaire pour combler les appétits de nos jeunes.

Pour inscrire votre enfant à la restauration scolaire, rendez-vous sur roussillon-conflent.fr, rubrique Jeunesse & Restauration.



POLITIQUE

Corneilla la Rivière rejoint Perpignan Méditerranée Métropole

Depuis le 1^{er} janvier 2025, Roussillon Conflent compte désormais 15 communes : Corneilla la Rivière, qui avait rejoint l'intercommunalité en 1998, part vers la Communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole.

Pour rappel, la Communauté de communes est née en 1996 dans une volonté de mutualiser des services. Les 6 communes fondatrices étaient Corbère, Ille sur Têt, Joch, Marquixanes, Millas et Saint Féliu d'Amont. Aujourd'hui, les 15 communes partagent les services suivants : la gestion des déchets, la petite enfance, la jeunesse, la restauration scolaire, France services, l'urbanisme, le réseau des médiathèques et la promotion touristique.

Découvrez les nouveaux contours de la Communauté de communes Roussillon Conflent.



TRANSFERT DE COMPÉTENCE

Vers un Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Réuni à Corbère les Cabanes le 29 octobre 2024, le Conseil communautaire a commencé sa session par une bonne nouvelle : le transfert de la compétence « Document d'urbanisme » est désormais acté.

« C'est une victoire pour notre territoire, annonce Marc Bianchini. Nous allons avoir des réflexions plus globales et concertées pour construire ensemble notre développement. » En effet, face à l'évolution des réglementations liées à l'urbanisme, comme avec la loi Climat et Résilience et la diminution de la consommation d'espaces visant le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050, « ce transfert va nous permettre de nous accorder avant de lancer un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). ».

Le Président a cherché à rassurer l'ensemble des maires : « Rien ne peut se faire sans vous, et bien sûr, vous conserverez votre pouvoir de décision. » Pour les particuliers et professionnels, rien ne change. La mairie reste le principal interlocuteur et le lieu de dépôts des dossiers. La Communauté de communes se chargera de l'instruction conformément aux conventions en vigueur.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Deux nouvelles installations



Suite aux démissions des élus William Burghoffer (Ille sur Têt) et Catherine Barnole (Nèfiach), **Raphaël Lopez** et **Frédérique Chazalmartin** ont été installés le 29 octobre dernier par le conseil communautaire.

Chaque Conseil communautaire est annoncé sur notre site web roussillon-conflent.fr et sur notre page Facebook  Communauté de communes Roussillon Conflent

Les séances sont ouvertes au public.



Contrat pour la réussite de la transition écologique

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Vers de nouveaux projets environnementaux subventionnés

Plusieurs dispositifs de développement existent en Roussillon Conflent. Parmi eux, le **Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE)**.

À travers ce dispositif, les villes du territoire et la Communauté de communes dressent un listing de projets à mettre en œuvre. Présentés en sous-préfecture en décembre dernier, ces projets, une fois acceptés, sont subventionnés par l'État, le Département, l'Agence de l'eau et l'ADEME.

Une majorité de ces propositions s'inscrivent dans la transition écologique : modernisation de l'éclairage public, rénovation énergétique des bâtiments communaux et communautaires, plan pour la préservation de la ressource en eau ou végétalisation des centres-villes... Le CRTE devrait être signé en janvier 2025 avec une réalisation des projets au plus tard en 2026.

INVITATION



Meilleurs vœux 2025

Nous avons le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux de la Communauté de communes Roussillon Conflent le :

vendredi 31 janvier à 19h à La Catalane, à Ille sur Têt

Un buffet convivial clôturera la soirée.

PROJET DE TERRITOIRE

Une année à dessiner l'avenir de notre bassin de vie

Après plus de 9 mois de réflexion, Roussillon Conflent se dirige vers la rédaction de son premier Projet de territoire (voir MAG n° 28). Retour sur une belle implication collective et cap vers la prochaine étape : la concertation citoyenne (voir encadré). De toute cette procédure découleront des fiches actions à mettre en œuvre, gages d'une nouvelle ambition territoriale.



Atelier participatif à Bouleternère en septembre dernier.

Définir pour mieux appréhender

Le 19 mars 2024, à Saint Féliu d'Amont, le Président Marc Bianchini se présentait pour la première fois devant les participants. « *Le projet de territoire est l'élaboration d'une vision politique commune, annonçait-il. Il est une ambition territoriale qui réunit toutes les entités de Roussillon Conflent. Beaucoup de sujets vont être discutés : le logement, l'alimentation, l'énergie, la qualité de vie ou l'économie... Chacun peut parler avec son expérience.* ».

Les élus des 16 communes, accompagnés d'agents du service public et de différents partenaires, ont chacun apporté leur réflexion et leur vision qu'ils ont de Roussillon Conflent à travers une série d'ateliers, de réunions et d'entretiens.

Le début d'une aventure commune

L'enjeu derrière toute cette implication ? « *Rassembler et permettre l'expression de tous les élus, donner du sens à nos actions pour nos habitants, obtenir de meilleurs soutiens pour la mise en œuvre de nos projets, mais aussi renforcer notre identité.* »

Cinq priorités sont ressorties de ce processus (à retrouver page 5).

« *Maintenant, nous allons passer au concret* », précise le Président. Le 1^{er} semestre 2025 sera consacré à l'élaboration de fiches actions sur les thématiques retenues. Le Projet de territoire n'en est qu'à ses débuts : il est un document malléable selon les évolutions du territoire. « *Ce projet est une graine. Ces ateliers ont permis à cette graine de germer, mais maintenant, il faut en prendre soin et la faire grandir* », résume Christophe Sabot, du Céréma.

PRINCIPALES DATES DU PROJET DE TERRITOIRE

À travers des ateliers participatifs animés par le Céréma, les élus, agents et partenaires ont débattu autour des sujets suivants.

2023	2024					2025
2 MAI Rodès Réunion d'échange entre élus Idée du lancement d'un projet de territoire	19 MARS S ^t Féliu d'Amont Réunion de lancement Les fonctions et acteurs de territoire et modalités de gouvernance	DE MARS À MAI Phase d'immersion Entretiens élus, responsables de services sur la vision du territoire	21 MAI Rodès Diagnostic partagé À partir des fonctions du territoire, quelles sont les forces et faiblesses ? Les opportunités et menaces ?	19 JUIN Millas Prospective Comment voyez-vous le territoire en 2050 ? Quels enjeux pour demain ?	9 SEPTEMBRE Bouleternère Les pistes d'actions Quels objectifs pour Roussillon Conflent ?	EN COURS Vers du concret Consultation citoyenne Rédaction des fiches actions en groupes thématiques



Entretien avec MARIE MARTINEZ

4^e vice-présidente de la CC Roussillon Conflent,
déléguée au Projet de territoire
Maire de Montalba le Château

Après 9 mois de travail, quel bilan faites-vous du Projet de territoire ?

Mettre en place un Projet de territoire est un travail passionnant et de longue haleine. Ce que je retiens en premier lieu, c'est le travail collectif. Chaque atelier regroupait une quarantaine de personnes. Il fallait alors prendre les avis de chacun, puis arriver à réorganiser toutes ces idées et à les synthétiser. Tout au long de l'année, nous avons réussi à rassembler un maximum de communes autour d'un objectif commun et pour l'intérêt général. En ce sens, la prise de la compétence PLUi par la Communauté de communes Roussillon Conflent est la pierre angulaire du Projet de Territoire. Cette décision démontre la volonté des élus de s'engager dans ce projet et de définir de facto quel Roussillon Conflent nous voulons dans le monde de demain.

Le Projet de territoire entre dans la phase de consultation citoyenne. Pourquoi est-ce un moment important ?

Cette étape est essentielle pour deux raisons. Elle nous permettra de savoir si les élus, les agents et les partenaires du territoire se sont engagés dans la bonne direction. Les habitants ont-ils une autre vision du territoire ? Pour un élu, ce genre de retours est une aide précieuse. Enfin, chaque consultation est une façon de se rapprocher du public. Il peut ainsi mieux connaître les institutions qui, il est vrai, ne sont pas toujours simples à cerner.

Une complémentarité avec la Convention territoriale globale (CTG)

Rappelez-vous : l'année dernière, la Communauté de communes fondait « sa » CTG avec la Caf et la Charte Familles avec la MSA. Ces travaux, basés sur des ateliers et une consultation citoyenne, ont permis d'établir une grille de besoins pour la population. Les thématiques (petite enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits...) s'attardaient sur la vie quotidienne. Avec des sujets plus généraux (environnement, mobilité, économie...), le projet de territoire est une suite logique. Il cherche à répondre aux besoins et attentes de notre bassin de vie dans sa globalité.

Voir le **MAG Roussillon Conflent #27** sur roussillon-conflent.fr

LES 5 PRIORITÉS RETENUES pour Roussillon Conflent



L'adaptation au
changement clima-
tique et la maîtrise de
la ressource en eau



La gouvernance
territoriale au service
de la solidarité entre
les communes



Le maintien des
commerces alimen-
taires de proximité
et les circuits courts



L'accès aux services
(culture, sport, loisirs,
petite enfance,
jeunesse) et aux
soins pour tous



La préservation et
valorisation de l'agri-
culture et de l'élevage

PROJET DE TERRITOIRE

CONSULTATION CITOYENNE

Nouvelle étape du Projet de territoire, la consultation citoyenne donne la parole aux habitants.

Pour vous, que représente Roussillon Conflent ? Quels sont les moyens de développement à envisager ? Quels seraient les points de vigilance ? À travers une dizaine de questions, nous vous invitons à apporter votre pierre à l'édifice.



**EXPRIMEZ
VOTRE AVIS**
avant le
31 mars 2025

Pour participer, rien de plus simple !



SUR INTERNET

Répondez au questionnaire depuis
notre site roussillon-conflent.fr
ou scannez directement ce QR code
avec votre mobile.



EN PAPIER

Des questionnaires sont mis à
disposition dans toutes les mairies
du territoire, au siège de Roussillon
Conflent (place Henri Demay à
Ille sur Têt), en médiathèque et
à France services.



DE L'ASSIETTE À LA TERRE

GRÂCE AUX COMPOSTEURS PARTAGÉS

Les avez-vous remarqués ? Des composteurs partagés apparaissent un peu partout en Roussillon Conflent. Ces dispositifs en bois sont une solution naturelle, économique et efficace pour la gestion de nos biodéchets (déchets de cuisine et de table). Notre famille part à la rencontre d'Angélique, maître-composteur de la Communauté de communes.

Une démarche éthique et responsable

Arnaud se pose quelques questions : toutes les semaines, il jette trop d'ordures ménagères qui finissent incinérées. Il veut donc diminuer son impact environnemental. Il sait que la Communauté de communes s'occupe de la gestion des déchets et va donc sur le site roussillon-conflent.fr.

Il trouve une solution simple : trier ses biodéchets (épluchures, coquilles d'œufs, restes de repas...) et les déposer dans un composteur partagé.

Dès le lendemain, il appelle Roussillon Conflent et fait la connaissance de la maître-composteur Angélique. Elle lui propose de récupérer un bioseau et un guide sur le compostage. Une fois sur place, il en apprend beaucoup sur les déchets : « Nos poubelles contiennent 30 % de biodéchets. Cela signifie qu'un tiers de nos déchets pourraient nourrir la terre plutôt que de partir en fumée. Composter est une démarche éthique. Ce geste diminue le poids de votre poubelle, participe à l'économie circulaire avec un retour à la terre et évite des émissions de CO₂ (moins de déplacement, etc.). »

Une obligation pour les collectivités territoriales et les professionnels

Depuis le 1^{er} janvier 2024 et la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une économie circulaire), tous les habitants doivent disposer d'une solution de tri pour valoriser leurs déchets alimentaires en compost ou en biogaz (méthanisation). Roussillon Conflent mise donc sur le tout compostage (composteur individuel ou composteur partagé). Pour les personnes qui possèdent un jardin, il est possible de demander un composteur individuel.

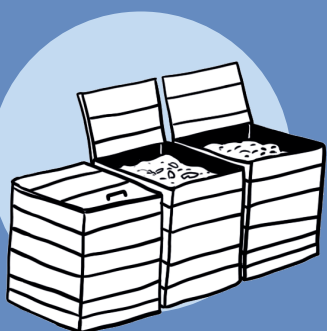
Les professionnels (magasins, restaurants, administrations, cantines scolaires...) sont également concernés par cette réglementation. Ils doivent s'organiser pour que les biodéchets soient séparés des autres déchets afin de permettre leur valorisation.

Contacter le service Gestion des déchets pour connaître la solution la plus adaptée à votre situation : 04 48 50 05 25 ou compostage@roussillon-conflent.fr

Une maître-composteur aux multiples compétences

Quelques jours plus tard, le bioseau est bien rempli. Arnaud et Inès se rendent au composteur partagé le plus proche. Coup de chance, ils tombent sur Angélique qui installe les panneaux d'informations. « Trouver un emplacement pour les composteurs partagés peut prendre du temps, signale la maître-composteur. Il faut que ce soit sur un espace non bétonné, mais surtout, il doit être accepté par la ville et les voisins. Beaucoup craignent des nuisances, mais un composteur bien géré ne développe pas de mauvaises odeurs et n'attire pas les rongeurs. »

Être maître-composteur, c'est avoir plusieurs cordes à son arc : être un bon diplomate pour faire avancer les projets d'implantations, pédagogue pour expliquer les bons gestes de tri, communicant pour toucher le plus de monde possible de manière efficace, mais il faut aussi être bricoleur et un manutentionnaire en grande forme pour la gestion des composteurs. Angélique passe en moyenne 2 fois par mois sur chaque site pour veiller au bon fonctionnement, rectifier les erreurs de tri, échanger avec les habitants, distribuer des bioseaux...



LE SAVIEZ-VOUS ?

La Communauté de communes a installé son tout premier composteur partagé en 2015 à Montalba le Château.

Aujourd'hui, toutes les communes du territoire disposent d'au moins une aire de compostage partagé. L'objectif est d'en installer près de 50 sur le territoire d'ici 2026 et de baisser le tonnage des ordures ménagères !



1 BIOSEAU GRATUIT
POUR TRANSPORTER VOS DÉCHETS

Récupérez gratuitement un bioseau
au 3, rue de Bourdeville à Ille sur Têt

CONTACT
Service Gestion des déchets
04.48.50.05.25
compostage@roussillon-conflent.fr



Les petites galères

Arnaud ouvre le bac d'apport. Il trouve un sac plastique biodégradable rempli d'épluchures. « C'est une erreur courante, répond Angélique. Le plastique, même biodégradable, n'a pas sa place dans un composteur. Les déchets alimentaires doivent être déposés sans sac. » Parmi les petites galères auxquelles elle doit faire face, le remplissage du bac par des déchets verts (feuilles mortes, tontes, etc.). Seul le broyat déjà mis à disposition doit faire office de matière sèche. « Même si ça part d'une bonne intention, les tontes de pelouses, les élagages et autres déchets verts doivent être déposés en déchèterie ou valorisés dans votre composteur individuel. »

Dans les composteurs partagés, il faut aussi éviter les carcasses, les coquilles de fruits de mer et la cendre.

Devenez notre Relais compost

Le compost est une affaire collective. Si vous remarquez des erreurs, si vous souhaitez lancer une initiative dans votre résidence ou vous engager dans un projet citoyen, contactez le service Gestion des déchets :
04 48 50 05 25
compostage@roussillon-confient.fr



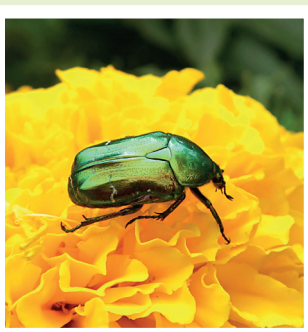
Un engrais prêt à l'emploi

Avant de partir, Angélique brasse le contenu des bacs. « Si on veut que les déchets alimentaires se transforment plus rapidement en un humus riche, il faut mélanger les ingrédients et s'assurer que les conditions soit réunies pour que les micro-organismes (bactéries, champignons, insectes...) décomposent la matière organique ». Après 9 mois environ, Angélique signalera aux habitants lorsque le compost sera enfin prêt à être tamisé et partagé. Arnaud et Inès viendront en récupérer, fiers de retrouver une partie de leurs restes pour nourrir leur petit bout de jardin.



TUTO COMPOSTEURS PARTAGÉS

Scannez le QR Code avec votre téléphone ou rendez-vous sur notre chaîne Youtube !



RENCONTRE AVEC UN HABITANT DE COMPOSTEUR PARTAGÉ

INDIVIDU : larve de cétoine

NAISSANCE : bois pourris, terreaux et composts

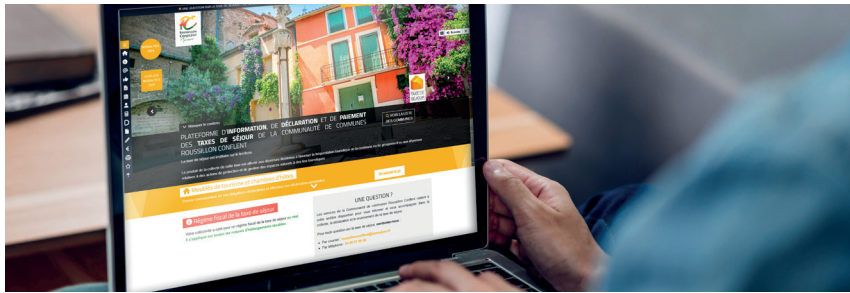
RÉGIME ALIMENTAIRE : bois mort et de divers débris végétaux

"Avec mes 15 à 20 mm de long, je peux rebuter, mais je suis un bon ami de tous les jardiniers. Ma spécialité ? Je recycle la matière organique en me nourrissant de matières végétales. Mais attention ! Je me fais un point d'honneur à ne jamais attaquer les racines des plantes, contrairement aux larves de hanneton avec qui je suis souvent confondu..."

Alors, si vous me trouvez dans un composteur partagé, ne me dérangez pas ! Je suis en plein travail. Une fois adulte, je deviendrai un beau et brillant coléoptère. Dotée d'ailes, je m'envolerai polliniser les fleurs de votre jardin."



ON EST BIEN EN ROUSSILLON CONFLENT



LOGEMENT TOURISTIQUE

Nouveaux hébergeurs : une déclaration plus simple avec l'outil DéclaLoc'

Vous exploitez un hébergement de tourisme, un meublé ou une chambre d'hôtes ? Le nouvel outil DéclaLoc' vous permet de faire votre déclaration préalable Cerfa en ligne en seulement 5 minutes, sans avoir besoin de vous déplacer dans votre mairie !

Cette déclaration vous permet d'obtenir votre numéro d'enregistrement que vous devrez renseigner sur les plateformes de location comme Airbnb, Booking... Votre Office de tourisme intercommunal recevra directement votre enregistrement, ce qui facilitera toutes vos démarches liées à la taxe de séjour.

La déclaration de locations de courte durée est une démarche obligatoire. Pour déclarer votre nouveau logement, rendez-vous sur la plateforme : roussillonconflent.taxesejour.fr



TOURISME ROUSSILLON CONFLENT

Notre équipe vous accompagne dans vos démarches :

☎ 04 68 57 99 00

✉ roussillonconflent@taxesejour.fr



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Vous organisez un événement ?

Pour la deuxième année consécutive, l'Office de tourisme intercommunal soutient les associations du territoire par le biais d'une subvention pouvant aller jusqu'à 3 000 €.

Quels sont les critères pour candidater ?

- Proposer une manifestation qui traverse au moins deux communes de Roussillon Conflent sur un week-end,
- Favoriser l'économie locale en favorisant les partenariats avec les acteurs du territoire (habitants et/ou acteurs économiques),
- Mettre au cœur du processus d'organisation le respect de l'environnement.

Vous respectez ces trois critères majeurs ? Prenez contact avec l'Office du tourisme Roussillon Conflent pour vous informer sur l'ensemble des documents et conditions à remplir.

Les dossiers sont à déposer avant le 15 mars et seront examinés par les membres du conseil d'exploitation.

En 2024, l'association *La Garoutade* a reçu 2 000 € pour l'organisation de leur manifestation (course de VTT et entretien des sentiers).



TOURISME ROUSSILLON CONFLENT

Vérifiez votre éligibilité auprès de notre équipe :

☎ 04 68.57.99.00

✉ tourisme@tourisme-roussillon-conflent.fr

tourisme-roussillon-conflent.fr



De gauche à droite : Véronique Berjoan (responsable du restaurant scolaire), Marc Bianchini (Président), Flora Vaquer (directrice de l'accueil de loisirs).

JEUNESSE

"Le coin des copains" ouvre ses portes

Le 6 janvier 2025 : une journée importante pour la Communauté de communes et le village de Rodès. Le nouvel espace jeunesse, situé en contrebas de l'école communale, accueille ses tous premiers enfants.

Rodès, un village idéal pour la jeunesse ? Tout porte à le croire. Après le city stade, l'aire de jeux et le groupe scolaire ouvert en 2020, le village de 716 habitants est désormais doté d'un nouvel espace jeunesse. Ce bâtiment est conçu pour abriter trois structures : les accueils de loisirs maternels et élémentaires ainsi qu'un restaurant scolaire moderne.

Un bâtiment nécessaire

Cette réalisation était prévue de longue date : la Communauté de communes, qui possède les compétences « Restauration scolaire » et « Enfance & Jeunesse » a acquis le terrain en 2018. « Cet aménagement est le dernier engagé en faveur du programme d'investissement sur les petites communes, explique Marc Bianchini, également maire de Rodès. Les enfants prenaient leur repas au-dessus de la mairie, dans un espace qui ne répondait ni aux normes de la restauration scolaire, ni aux normes ERP, incendie et handicap. ». Pour les accueils de loisirs, dont les locaux se trouvaient dans l'ancienne école, cette construction très attendue permet un meilleur accueil des enfants. Elle les dispense ainsi de tout déplacement, évitant que les enfants n'aient à longer la route peu sécurisée plusieurs fois par jour.

Le bien-être des enfants au cœur du projet

En 2023, suite à un appel d'offres, Roussillon Conflent retient le cabinet d'architectes « Atelier Garrabé » pour la réalisation du bâtiment. Il a été pensé pour être avant tout fonctionnel : chaque structure possède son espace propre. Ainsi, chaque identité peut développer

ses activités sereinement. Un soin particulier a été donné à l'articulation entre les différentes zones pour fluidifier les déplacements et la communication. Le bien-être des enfants est au cœur du projet : des murs aux couleurs douces et apaisantes, des puits de lumière, une ventilation naturelle et des salles insonorisées. Le bâtiment possède des panneaux photovoltaïques pour permettre des économies d'énergie.

Ce nouvel espace est parfait pour le développement des enfants. Il permettra la continuité éducative grâce à la passerelle « accueil de loisirs/école », tout en bénéficiant d'un espace moderne, esthétique et fonctionnel. Un vrai coin pour se faire des copains !

TÉMOIGNAGE

« Ce bâtiment a de nombreux avantages »

Toute l'équipe est ravie de l'ouverture du nouvel espace jeunesse ! Cela nous évitera les allers-retours vers le centre du village. Le bâtiment est fonctionnel et agréable et les pièces insonorisées... Tout a été bien pensé ! Même le dortoir est isolé et les enfants pourront dormir tranquillement. De plus, il s'intègre bien avec l'école en adoptant le même design.

Flora VAQUER

Directrice de l'accueil de loisirs de Rodès



• LES PARTENAIRES :



PETITE ENFANCE

La familiarisation en crèche,
beaucoup d'écoute et de douceur

Dans la vie de jeunes parents, confier son bébé pour la première fois peut être une expérience chargée d'émotions. En crèche, ce passage si important se fait en plusieurs étapes. C'est ce que l'on appelle la familiarisation. Rencontre avec les professionnelles de la petite enfance de Roussillon Conflent qui nous expliquent les moyens mis en place pour les parents et tout-petits.



Moment détente à la Farandole (Millas)

Pousser la porte d'une crèche pour la première fois est une étape marquante. Pour certains, il correspond à une première séparation, un instant forcément chargé d'émotions... « Les équipes de nos deux établissements La Ruche (Ille sur Têt) et la Farandole (Millas) en sont conscientes. Face à cette appréhension, le monde de la petite enfance s'adapte pour chaque nouvelle arrivée, confie Nadine Le Troadec, la responsable du service petite enfance. C'est le processus de familiarisation qui reprend l'idée de s'accoutumer petit à petit à un nouveau lieu et à de nouvelles personnes. De leur côté, les professionnelles mettent en place une continuité éducative et de soins propres à chaque enfant. »



Un maître-mot, la progressivité

Ce processus est incontournable dans les multi-accueils de la Communauté de communes. Selon la crèche, les méthodes diffèrent tout en restant sensiblement similaires. « La relation de confiance commence bien en amont et se fait en douceur, explique Françoise Bonmarchand, la directrice de la crèche de Millas. Nous organisons une réunion des nouvelles familles et une pré-rentree sur rendez-vous avec les parents et leurs enfants dès juillet. Arrive fin août le moment de la rentrée et de

la familiarisation avec un planning progressif pour atténuer les effets de la séparation. Nous ne laissons jamais un parent avec la boule au ventre. Si besoin, nous l'appelons, le rassurons. Comme pour le bébé, s'il pleure trop, il ne reste pas longtemps à ses débuts. »



Prendre le temps, tisser des liens

Dans la crèche d'Ille sur Têt, les parents sont plus présents après la rentrée : « Nous demandons bien en amont aux parents ou à un proche de se rendre disponible le temps de la familiarisation. Ensuite, nous faisons du cas par cas », détaille Céline Duchateau, la directrice à Ille sur Têt. Prendre le temps, comprendre les besoins, puis faire connaissance et tisser des liens sont autant d'étapes qui peuvent être plus ou moins longues selon la relation entre l'enfant et sa famille. « La familiarisation est une première étape importante. Nous donnons le maximum de temps, car c'est de cet instant que tout découle. Le bébé et l'adulte prennent confiance à ce moment-là. »

« Cette familiarisation est aussi importante pour l'enfant que pour ses parents, conclut Françoise Bonmarchand. Nous sommes en quelque sorte le premier maillon du parcours de l'enfant jusqu'à ce qu'il rentre dans le monde adulte. »

POUR PRÉINSCRIRE VOTRE ENFANT

Rendez-vous sur le site monenfant.fr de la CAF en lien avec le Relais Petite Enfance ou par téléphone au 04.68.35.25.84 - Infos sur roussillon-conflent.fr

TÉMOIGNAGES

« Une équipe à l'écoute »

J'ai trois enfants, dont deux qui ont fait leur période d'adaptation ici (la Farandole de Millas). En ce qui concerne la dernière, Alicia, sa venue s'est faite plus tard, vers l'âge de 8/9 mois, et ce n'était pas prévu. L'adaptation a été plus longue. J'ai vu une équipe qui écoutait beaucoup mon bébé. Au début, elle est restée à la crèche 30 minutes, puis 1 heure. Quand nous sommes passés à 2 heures, Alicia a trop pleuré, donc nous avons un peu ralenti. Aujourd'hui, ma fille est très bien ! Elle est avec des personnes de confiance qui ont toujours un grand sourire. À chaque fin de journée, il y a la transmission qui est un compte-rendu de ses activités. C'est rassurant.

Ophélie SIMON, maman d'Alicia



« Une belle confiance qui s'installe »

Joan n'a pas accepté notre séparation. Pendant un long moment, nous l'avons seulement laissé 30 minutes, car il pleurerait trop. Au début, c'était difficile, mais je faisais confiance à l'équipe de la crèche La Ruche à Ille sur Têt. Petit à petit, il s'est attaché à deux personnes, Déborah et Hélène, et ça allait mieux. Cette équipe respecte vraiment les besoins des enfants. Par exemple, Joan avait besoin de proximité, d'être souvent dans les bras. Donc dans un premier temps, il ne pouvait s'endormir que dans les bras, ensuite dans un transat près des adultes et enfin dans un lit au sol. Au bout de deux mois et demi, il faisait des journées complètes ! Un vrai soulagement !

Céline NOOU, maman de Joan





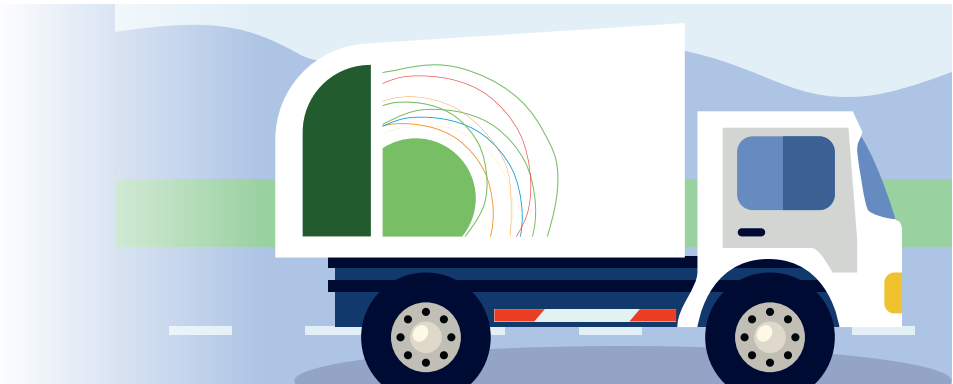
COLLECTE DES DÉCHETS

Pourquoi la Communauté de communes implante-t-elle des points d'apport volontaire ?

Depuis 2023, Roussillon Conflent, en collaboration avec les communes, fait évoluer ses méthodes de collecte en privilégiant les points d'apport volontaire dans certaines zones. Une nouvelle organisation nécessaire pour plusieurs raisons. On vous explique.

01 Diminuer le coût de la facture

Face à l'augmentation du prix de l'énergie et du traitement de certains déchets (ordures ménagères, tout-venant et mauvais tri), les colonnes permettent de **réduire les coûts de collecte** en regroupant les déchets dans des points fixes. La collecte devient plus efficace et demande moins de passages de camions. Cela réduit les frais de carburant, d'entretien des véhicules, et les coûts de gestion des conteneurs individuels.



ZOOM SUR...



Le coût de traitement des déchets

La Communauté de communes est membre du Sydetom66 qui pratique une tarification variable par flux de déchets (ordures ménagères, tri, refus de tri, verre, déchets végétaux, tout-venant). Savez-vous qu'en 2024, Roussillon Conflent a payé environ 1 200 000 € pour le traitement de ces déchets ?

Pour encourager le tri, le verre et les emballages sont des matières dont la tonne traitée est à moindre coût. À contrario, à cause de leurs impacts sur l'environnement, le Sydetom66 cherche à diminuer le poids des ordures ménagères et du tout-venant (déchets apportés en déchèterie qui sont enfouis et non valorisés). Ces tarifs augmentent chaque année et se veulent dissuasifs.

02 Une souplesse d'utilisation

Les points d'apport volontaires sont installés dans des lieux adaptés aux besoins des habitants du territoire. Cela permet d'implanter les points de collecte selon la densité de la population et le type d'habitat, facilitant la gestion. De plus, ces colonnes sont en libre accès, 7j/7 et 24h/24. Les usagers n'ont plus besoin de se préoccuper ni de la fréquence des passages, ni de l'entretien ou de la réparation de leurs bacs.

Attention toutefois, il faut continuer de se comporter de manière responsable en évitant de laisser ses déchets au pied des colonnes, ou encore en s'orientant vers un autre point d'apport volontaire si celui-ci est déjà plein.

03 Encouragement au tri

Les points d'apport volontaires favorisent une meilleure séparation des déchets. Les habitants sont plus enclins à trier correctement lorsqu'ils doivent se rendre à un emplacement dédié, ce qui permet d'**augmenter la part des déchets recyclables** et de diminuer le volume des déchets incinérés.



Trier, c'est facile !
Emballages et papiers :
dans la poubelle jaune
en vrac, vidés et aplatis.

Le refus de tri, un coût exorbitant

En 2023, le Sydetom 66 a refusé 29 % des poubelles jaunes qui arrivent au centre de tri de Calce. Pourquoi ? À cause d'erreurs de tri, comme la présence d'ordures ménagères, d'emballages enfermés dans des sacs ou emboîtés et d'objets divers. Ces erreurs de tri sont redirigées vers l'incinérateur, entraînant un surcoût.

Coût estimé dans le département : plus de 2 millions d'euros par an ! Il se répercute sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) via la taxe foncière.



Sydetom 66 : Syndicat départemental de transport, de traitement et de valorisation des ordures ménagères et déchets assimilés. La compétence principale est le traitement des déchets ménagers et assimilés (DMA).

À VOTRE SERVICE !

FRANCE SERVICES ITINÉRANT

Nos agents se déplacent dans votre commune

Vous avez des difficultés dans vos démarches administratives ? Nos agents Stéphanie et Fanny assurent des permanences dans 9 communes du territoire pour vous aider à réaliser vos démarches administratives : droits à la santé, famille, retraite, impôts, recherche d'emploi...

Les permanences se font uniquement sur rendez-vous. Ainsi, les agents de France services ne se déplacent dans les communes suivantes que s'il y a des rendez-vous programmés : Boule d'Amont, Casefabre, Glorianes et Prunet et Belpuig.

Le planning des déplacements est à retrouver sur roussillon-confient.fr

Pour prendre rendez-vous et profiter d'un accompagnement, contactez nos agents France services par mail à accueil.fs@roussillon-confient.fr ou par téléphone au **04 68 38 96 55**.



AUTORISATION URBANISME

Gnau : le guichet numérique des autorisations d'urbanisme

Que ce soit pour un permis de construire, un permis d'aménager, une déclaration préalable ou un certificat d'urbanisme, il est possible de faire ses demandes en ligne. Le service « Application du droit des sols », ou plus communément appelé service « Urbanisme », est chargé de réceptionner ces demandes d'autorisation pour le compte de 11 des 15 communes* de Roussillon Conflent sur le guichet numérique gnau.roussillon-confient.fr

Boule d'Amont, Casefabre, Glorianes ainsi que Prunet et Belpuig sont instruites par la DDTM des Pyrénées-Orientales. Ces communes sont soumises au Règlement national d'urbanisme (RNU).

Pour vous aider dans vos démarches :

Votre mairie vous informe et vous accompagne tout au long de l'instruction. Elle est le guichet unique pour le suivi de votre demande.



L'ANNUAIRE PRATIQUE ROUSSILLON CONFLENT

POUR TOUT LE MONDE

GESTION DES DÉCHETS

☎ 04.48.50.05.25
✉ collecte-dechets@roussillon-confient.fr

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

☎ 04.68.80.17.50
✉ mediatheques@roussillon-confient.fr

OFFICE DE TOURISME

☎ 04.68.57.99.00
✉ tourisme@tourisme-roussillon-confient.fr

FRANCE SERVICES

☎ 04.68.38.96.55 / 06.10.54.44.93
✉ france.services@roussillon-confient.fr

POUR LES PARENTS

PETITE ENFANCE

La Farandole à Millas
☎ 04.68.35.21.78
✉ lafarandole@roussillon-confient.fr

La Ruche à Ille sur Têt
☎ 04.68.34.30.07
✉ laruche@roussillon-confient.fr

Le Relais Petite Enfance
☎ 04.68.35.25.84 / 06.20.10.56.08
✉ rpe@roussillon-confient.fr

ENFANCE & JEUNESSE

☎ 04.68.38.96.54
✉ secretariat-jeunesse@roussillon-confient.fr

RESTAURATION SCOLAIRE

☎ 04.68.38.96.59
✉ restau-scolaire@roussillon-confient.fr

*Pour tout ce qui concerne la facturation et le paiement de ces services, rendez-vous sur le Portail Famille de Roussillon Conflent (accessible depuis roussillon-confient.fr) ou contactez la régie : **04.68.57.95.96** - regie@roussillon-confient.fr*

POUR LES PROFESSIONNELS

MARCHÉS PUBLICS

☎ 04.68.52.96.24
✉ marches-publics@roussillon-confient.fr

ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DU TOURISME

☎ 04.68.57.99.00
✉ tourisme@tourisme-roussillon-confient.fr

ACCUEIL

accueil@roussillon-confient.fr - 04.68.57.86.85
Plus d'informations sur : roussillon-confient.fr
L'accueil est temporairement fermés au public.





Découvrir autrement

ROUSSILLON CONFLENT

Quand l'art romain s'invite en Roussillon Conflent ! L'Office de tourisme intercommunal vous donne quelques idées de sorties pour l'hiver. Proches les uns des autres, ces trois sites peuvent être visités en famille, le temps d'un week-end !



1



L'ermitage Notre Dame de Domanova

Sur la commune de Rodès, aux portes du Conflent, se trouve l'ermitage de Domanova. Ici, tout invite à la contemplation. La sérénité des lieux autant que le cadre qui, depuis les terrasses, offre une vue éblouissante sur le Mont Canigó. Mentionné pour la première fois en 942, l'ermitage tire son nom de la maison seigneuriale (la *Doma Nova*, maison neuve). La forme de son abside laisse penser que la bâtisse était à l'origine une tour de guet, voire un donjon... Un ermite habite toujours en ces lieux, n'hésitez pas à lui demander de vous guider pendant votre visite.

2



Le prieuré de Serrabona

Fondé au XI^e siècle, le prieuré de Serrabona est un chef-d'œuvre de l'art roman. Il veille sur la vallée du Boulès du haut de la « bonne colline » (en catalan la « *serra bona* »). Construit en pierre de schiste, le prieuré domine un large espace naturel protégé, parfait pour de belles balades. La visite vaut le détour. À l'intérieur, le visiteur découvre deux pièces majeures : le cloître avec ses magnifiques arcades ouvertes et la tribune en marbre.

3



Chapelle de la Trinité

La chapelle de la Trinité était à l'origine une église paroissiale connue sous le nom de Saint Pierre de la Serra. Face à un paysage éblouissant, l'édifice, de ses 1000 ans d'âge, invite à la contemplation et à une certaine quiétude. Fait étonnant, les ferrures de la porte dateraient du XII^e siècle... D'autres pièces sont exceptionnelles : la chapelle abrite un Christ du XII^e siècle et un ciboire du XIII^e...

Plus haut, les ruines du château offrent un excellent point de vue. Une table d'orientation permet de se repérer.

Plus d'infos sur : tourisme-roussillon-conflent.fr

ou à l'Office de tourisme intercommunal, 2 place Henri Demay à Ille sur Têt – 04.68.57.99.00

